

Béatrice Perez (dir.)

LA REPUTACIÓN

QUÊTE INDIVIDUELLE ET ASPIRATION
COLLECTIVE DANS L'ESPAGNE DES HABSBOURG

*Hommage à la professeure
Araceli Guillaume-Alonso*





L'idée de cet ouvrage est née de la nécessité de comprendre le sens du concept espagnol de *reputación*. La définition originelle du terme demeure proche de celle de *réputation* dans la France d'Ancien Régime. Pourtant, la fréquence obsessionnelle avec laquelle il est utilisé sous les Habsbourg attire l'attention.

À l'échelle des hommes, comment se construit la réputation, de quels espoirs secrets est-elle le nom ? Dans la mise en scène de la monarchie catholique au regard de l'Europe, comment se négocie la

reputación du royaume, suivant le chemin sinueux de la paix et des réformes ? De quelle dangerosité se charge-t-elle dès lors que la politique *reputacionista* devient le nouveau programme de recouvrement symbolique de la gloire internationale, combinant à la fois l'universel et le localisme ? Sans cesse, la société castillane se joue de cette *reputación* pour promouvoir d'autres grilles de valeurs, d'autres usages sociaux : réputation de la qualité de noble ; réputation du sang ; *reputacionismo* et revendication expansionniste.

La réputation dévoile des usages sociaux qui rendent compte d'une façon propre de penser le monde, et de se penser dans le monde. Elle est ce principe vital sans lequel on ne comprend pas grand-chose aux dynamiques sociales et politiques de l'époque moderne. C'est la grande leçon tirée des travaux de la professeure Araceli Guillaume-Alonso à qui son équipe de recherches, ses collègues et amis, nombreux, ont souhaité rendre hommage.

Béatrice Perez, professeure d'histoire et civilisation de l'Espagne moderne à Sorbonne Université, dirige la composante Civilisation et histoire de l'Espagne classique (CHECLA) de l'équipe CLEA. Elle a reçu le prix de la recherche « Alberto Benveniste » pour son livre *Inquisition, Pouvoir, Société* (Paris, Champion, 2007) et a publié aux PUPS, en 2016, *Les Marchands de Séville. Une société inquiète (XV-XVII^e siècle)*.

Couverture : Pieter Coecke van Aelst (atelier), *Le Triomphe de la Renommée*, encre sur papier, diam. : 284 mm, entre 1512 et 1549, Amsterdam, Rijksmuseum © Rijksmuseum, Amsterdam / avec la collaboration de l'agence La Collection.

4^e de couverture : Mellaria, *VII Centenario de la muerte de Guzmán el Bueno (1309-2009)*, timbre postal, 2009, d'après M. Reiné Jiménez, *Guzmán el Bueno*, huile sur toile, 2m x 1m, 2011, Tarifa, Salon du Consistoire. © Mellaria (Asociación tarifena para la defensa del patrimonio cultural).



LA REPUTACIÓN

Les Marchands de Séville. Une société inquiète (XV^e-XVI^e siècles) (n° 27)
Béatrice Perez

Les Voies du silence dans l'Espagne des Habsbourg (n° 26)
Alexandra Merle & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

Le Monde hispanique. Histoire des fondations (n° 25)
Georges Martin, Araceli Guillaume-Alonso & Jean-Paul Duviols (dir.)

Les Couleurs dans l'Espagne du Siècle d'or. Écriture et symbolique (n° 24)
Yves Germain & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

La Pureté de sang en Espagne. Du lignage à la « race » (n° 23)
Raphaël Carrasco, Annie Molinié & Béatrice Perez (dir.)

Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres colporteurs.
Les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne (n° 22)
Béatrice Perez (dir.)

Le Cérémonial de la cour d'Espagne au XVII^e siècle (n° 21)
traduction & édition critique de Hugo Coniez

Vivre et mourir sur les navires du Siècle d'or (n° 20)
Delphine Tempère

Des Marchands entre deux mondes. Pratiques et représentations
en Espagne et en Amérique (XV^e-XVIII^e siècles) (n° 19)
Béatrice Perez, Sonia V. Rose & Jean-Pierre Clément (dir.)

Les Jésuites en Espagne et en Amérique. Jeux et enjeux du pouvoir (XVI^e-XVII^e siècles) (n° 18)
Annie Molinié, Alexandra Merle & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

Miroir du Nouveau Monde. Images primitives de l'Amérique (n° 17)
Jean-Paul Duviols

Les Sépharades en littérature. Un parcours millénaire (n° 16)
Esther Benbassa (dir.)

L'Espagne et ses guerres. De la fin de la Reconquête
aux guerres d'Indépendance (n° 15)
Annie Molinié & Alexandra Merle (dir.)

Inquisition d'Espagne (n° 14)
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

Charles Quint et la monarchie universelle (n° 13)
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

Des Taureaux et des Hommes.
Tauromachie et société dans le monde ibérique et ibéro-américain (n° 12)
Annie Molinié, Jean-Paul Duviols & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

Philippe II et l'Espagne (n° 11)
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

Les Voies des Lumières (n° 10)
Carlos Serrano, Jean-Paul Duviols & Annie Molinié (dir.)

Béatrice Perez (dir.)

La Reputación

Quête individuelle et aspiration
collective dans l'Espagne des Habsbourg

*Hommage à la professeure
Araceli Guillaume-Alonso*

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université
et du laboratoire CHECLA-CLEA

Sorbonne Université Presses est un service général
la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2018, 2023
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0593-3

Important : les illustrations sont absentes de la version numérique.

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DEUXIÈME PARTIE

La réputation du royaume

LA RÉPUTATION DU ROI D'ESPAGNE À L'ÉPREUVE DES PREMIERS TROUBLES AUX PAYS-BAS

Bertrand Haan

Sorbonne Université, Centre Roland Mousnier

L'annexion brutale du marquisat ligure de Finale en 1571 par les troupes du duché de Milan a donné lieu à une ferme offensive diplomatique de la part de l'empereur Maximilien II. Son épouse Marie d'Autriche, qui est aussi la sœur de Philippe II, soucieuse d'apaiser leur différend, désigne comme principal obstacle à une réconciliation : « cette réputation qui nous aveugle tant » et même, ajoute-t-elle, « cette noire réputation nous fait perdre le sens »¹. L'impératrice exprime à la fois la force d'un principe et son caractère impérieux et passionnel. La réputation semble aveugler les hommes et s'imposer à eux.

Désignée comme le bien le plus précieux par les particuliers comme par les princes, elle est considérée comme plus importante que les biens matériels et même que la vie. Seule la religion et l'honneur de Dieu semblent la surpasser. Corrigeant une formulation de ses secrétaires dans une de ses fameuses notes marginales, Philippe II estime en effet que « dans ce qui arrive par la volonté de Dieu, la réputation ne se perd ni se gagne [...] »². Ainsi trouve-t-elle sa place au sommet des principes d'action qui doivent régir le comportement des individus en politique aux XVI^e et XVII^e siècles. Elle relève de l'image publique mais a aussi un impact direct, concret et efficient. D'elle dépend ni plus ni moins la fixation des rangs de chacun, dans la société, et plus particulièrement dans la société des princes. Ainsi oriente-t-elle les réactions et les prises de décision des gouvernants. On lui accorde également une dimension psychologique et dissuasive éminente :

1 « [...] *esta reputación que nos ciega tanto* », « *esta negra reputación nos hace salir de seso* » (lettres à Philippe II, 13 février 1572, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. par le marquis de la Fuensanta del Valle, Madrid, José Perales y Martínez, t. CX, 1842-1896, p. 370). Sur cette affaire, voir Friedrich Edelmayer, « Il Sacro Romano Impero nel Cinquecento ed i piccoli feudi italiani », dans *La Spagna, Milano ed il Finale: il ruolo del marchesato finalese tra Medioevo ed età moderna*, Finale Ligure, s.n., 1994, t. I, p. 43-61.

2 « [...] *en lo que Dios haze yes servido, no ay que perder ni ganar reputación* » (*Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas [...]*, éd. Louis-Prospér Gachard, Bruxelles/Gand/Leipzig, C. Mucquardt, 1851, t. II, p. LXXVIII-LXXIX).

elle doit permettre d'imposer le respect aux autres souverains, de conserver et de gagner des alliés ou de prévenir les attaques.

Son champ d'application est à peu près sans limite. Les armes sont l'instrument par excellence de la défense et de l'affirmation de la réputation. Elle est cependant en jeu dans toute décision, toute prise de position et généralement tout acte public. Nombre d'actions visent à la maintenir, la réparer ou l'accroître. La multiplicité des mots qui lui sont associés en rend compte. Dans le langage politique du xvi^e siècle, elle va souvent de pair avec l'honneur. La délimitation entre les deux termes est matière à débat : il n'y a aucun consensus sur ce point chez les théoriciens italiens. Dans son célèbre traité, Giovanni Botero considère par exemple que la réputation concerne les personnes publiques, et l'honneur, les particuliers³. Le nom (*nombre*) et, dans la péninsule Ibérique, la *fama*, sont d'autres synonyme renvoyant eux aussi à l'importance de la considération et de la *vox populi* ; il faut ajouter à cette liste la grandeur, apportant puissance et gloire, ainsi que l'autorité, liée au respect et à l'obéissance accordés au souverain, à ses lois et à ses décisions, qui l'une et l'autre impliquent directement les rapports du prince avec ses pairs et ses sujets. Le crédit et le profit sont moins usités ; ils rendent néanmoins compte de la constante évaluation dont fait l'objet la réputation et de ses rapports directs avec les moyens financiers de chacun et la capacité à susciter la confiance des prêteurs.

116

Constamment en jeu, elle engage aussi totalement les individus et leur lignage, le passé, le présent, ainsi que l'avenir et la marque qu'elle doit laisser dans les mémoires. Ainsi le duc d'Albe, gouverneur général des Pays-Bas, explique-t-il à Philippe II en 1568 qu'il applique un châtement pour des faits passés afin de « donner forme au présent et au futur »⁴. Au-delà, elle engage aussi le salut : Dieu est la source de toute victoire et de tout honneur.

Ce bien précieux est aussi des plus fragiles : il est soumis au regard et au jugement de l'autre. La réputation du prince dépend donc directement de la donne politique. Elle a aussi la particularité d'avoir une dimension collective particulière. Elle engage ni plus ni moins qu'une monarchie, des nations et leur salut. Ainsi ne repose-t-elle pas sur les épaules d'une seule personne. Tous ceux qui conseillent le souverain et commandent ses armées, et plus largement les élites sociales – dans l'idéal, les « gens de bien et d'honneur »⁵ – sont directement

3 Federico Pommier Vincelli, « Il concetto di reputazione e i giudizi sulla monarchia spagnola », dans Luigi Lotti et Rosario Villari (dir.), *Filippo II e il Mediterraneo*, Roma/Bari, Laterza, 2003, p. 289-324.

4 « *para castigar lo pasado y dar forma en lo presente y venidero [...]* » [Albe à Philippe II, 8 juin 1568, AGS (Archivo general de Simancas), Est. (Secretaría de Estado), leg. 539, n° 77].

5 Expression empruntée au *Rescript et déclaration du très illustre prince d'Orange, contenant l'occasion de la defense inevitable de Son Excellence, contre l'horrible tyrannie du duc d'Alba, & ses adherens, 20 juillet 1568*, s.l.n., fol. A2r.

impliqués dans sa construction ; les sujets dans leur ensemble, désignés comme le peuple, sont en revanche supposés soutenir et acclamer leurs supérieurs ; toute critique de leur part est assimilée à de la calomnie. Le prince bâtit enfin sa réputation dans un dialogue et une confrontation à distance avec les autres dirigeants et les autres nations. Comme l'écrit le juriste Christoffel d'Assonleville, membre du Conseil privé des Pays-Bas, dans un traité de bon gouvernement destiné à Philippe II à son avènement, un prince doit « établir sa réputation et autorité entre les étrangers et maintenir la faveur des siens »⁶.

Si elle est prise en compte par l'histoire politique du ^{xvi}e et plus encore du ^{xvii}e siècle, elle a rarement fait l'objet d'études spécifiques et sa portée n'apparaît pas toujours dans toute son ampleur⁷. Il semble intéressant de prendre en considération l'ensemble de ses usages et de ses dimensions dans une situation spécifique. Le basculement des Pays-Bas dans des troubles civils et religieux s'y prête tout particulièrement. Il constitue un tournant notable dans la construction de la réputation de Philippe II et de sa monarchie. Elle a été mise à l'épreuve en terre flamande dès le début du règne, par la résistance croissante opposée par l'aristocratie au début des années 1560, puis par une part importante de la noblesse, regroupée au sein d'une ligue conclue à la fin de l'année 1565 – les Compromis des nobles. La démonstration de force qu'a constitué l'entrée de près de deux cents nobles en armes à Bruxelles et la présentation par ceux-ci d'un manifeste à la gouvernante générale, Marguerite de Parme, précesseur d'Albe, sont autant de marques d'une contestation de l'autorité royale jugée inacceptable. Cette opposition nobiliaire suffit à considérer comme nécessaire une manifestation de force armée de la part du pouvoir royal. Sur cette toile de fond conflictuelle, les calvinistes ont affiché leur force au grand jour au cours de l'été 1566 : organisant des prêches publics au mépris des placards et montrant, par de multiples actes iconoclastes, leur volonté de renverser l'Église catholique. Si les autorités ont progressivement repris le contrôle de la situation, au prix de l'acceptation officielle de l'exercice du culte réformé, il leur a échappé pendant plusieurs semaines. Ces événements ont été qualifiés par les contemporains de « troubles », « turbulences », « émotions », « tumultes », « conjurations » « séditions » et même « révolutions »⁸. Un combat s'est engagé pour restaurer

6 Discours d'Assonleville sur le gouvernement et la police des Pays-Bas, 1555, AGS, Secretarías provinciales, Flandes, leg. 2604.

7 Voir l'étude exemplaire et synthétique d'Erik Swart, « Defeat, Honour and the News: The Case of the Fall of Breda (1625) and the Dutch Republic », *European History Quarterly*, vol. 46/1, 2016, p. 6-26.

8 Voir entre autres Philippe II à l'archiduc Charles, 20 janvier 1569, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. CIII, p. 99, et l'avis de Joachim Hopperus du 30 mai 1574, AGS, Est. 2842, [n° 6]. Sur ces événements, voir Jonathan Israel, *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness, and Fall (1477-1806)*, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 137-154.

l'honneur baffoué du roi d'Espagne mais aussi l'honneur de Dieu, qui avait été attaqués de front.

Du début de la révolte à la fin du gouvernement du duc d'Albe en 1573, la volonté de punir et de rétablir l'ordre a prédominé : c'est cette période de ferme répression qui sera considérée, et plus particulièrement la question du pardon de ceux qui se sont soulevés. Les transformations que connaît l'image publique du roi d'Espagne dans ce contexte troublé permet de mieux comprendre comment elle se forge. Le rôle joué par le souverain et ses conseillers dans son élaboration mérite d'être déterminé, tout comme les instruments et les thèmes mis en œuvre pour la défendre aux Pays-Bas et ailleurs en Europe, et enfin leur efficacité et leur éventuelle adaptation aux circonstances et aux interlocuteurs, dans l'entrechoquement des réputations individuelles et collectives.

RÉPUTATION ET DÉMONSTRATION DE FORCE

Laver l'honneur du roi d'Espagne, punir ceux qui l'ont entaché et même le réaffirmer de la manière la plus éclatante possible : telles sont les priorités de la cour d'Espagne dès le milieu de l'année 1566. L'instrument de cette politique a été son principal défenseur, le duc d'Albe. Son cousin le marquis de Villafranca le jugeait tout désigné pour cette mission puisqu'il savait aussi bien « tenir la bride que mettre les éperons », soit imposer l'obéissance aux habitants des Pays-Bas et réaliser une démonstration de force⁹. Au-delà, il s'agissait de faire montre des vertus de bon gouvernant de Philippe II et de rendre manifeste une puissance qui était demeurée intacte.

Dans le flot des événements et des mauvaises nouvelles, l'attitude des représentants de Philippe II n'a en effet jamais varié : ils tendent à nier purement et simplement les difficultés de la monarchie espagnole, ou à tout le moins à les minimiser. Ainsi s'emploient-ils à faire perdre tout crédit à leurs contradicteurs. En témoigne leur indignation permanente contre les résidents français auprès des gouverneurs généraux, dont on dénonce l'action partisane. Dès 1563, Jean Testu, jugé plein de malignité, fait l'objet de plaintes car il évoquerait les affaires des Pays-Bas comme bon lui semble ; son successeur, Jean Ferey, sieur de Durescu, qualifié de plus grand menteur qui soit, est accusé d'exagérer les troubles en 1566 et 1567 ; François de Rougier, sieur de Ferals et de Malras, désigné comme un pauvre fou dépourvu de tout jugement, se voit reprocher l'année suivante de donner une fausse image de la force militaire dont dispose le

9 « [...] *es menester tener la rienda o poner spuelas, que sabe hazerlo uno y lo otro [...]* » (García de Toledo, marquis de Villafranca del Bierzo, à Philippe II, 9 août avril 1568, Fundación Casa Medina Sidonia, ms. 4364).

prince d'Orange, qui s'est affirmé comme le chef du soulèvement avec l'arrivée d'Albe en août 1567¹⁰. Ce sont surtout ceux qui sont baptisés les « rebelles » qui sont attaqués de front. On cherche à les discréditer, particulièrement en Angleterre et en Allemagne, où ils se sont réfugiés. Les mots les plus durs sont employés pour dénoncer leurs « pernicious mensonges », leurs « esprits inquiets » et les fausses rumeurs qu'ils ne cessent de diffuser, suscitant de constants démentis¹¹.

Avec le relatif retour à l'ordre obtenu par Marguerite de Parme au printemps 1567 sonne l'heure de la riposte. Toutes les manifestations du renforcement de l'autorité (vice-)royale sont célébrées avec des éclats triomphalistes. Cherchant à imposer un récit favorable des troubles, les représentants de Philippe II affirment que sa réputation, vite rétablie, est sortie grandie de l'épreuve, du fait de la capacité démontrée par les gouverneurs généraux à la surmonter¹².

Aux premières mesures marquées par le compromis a succédé une démonstration de force qui a donné plus de corps à ce discours. Le duc Albe en a été l'instrument. Il s'est largement appuyé sur des actes guerriers, qui étaient des plus prisés dans l'évaluation des réputations – en l'occurrence celle du souverain mais aussi la sienne. La dissuasion armée ainsi que la valeur, l'état et le comportement des troupes constituaient des éléments cruciaux. Envoyé à la tête d'une armée de 10 000 vétérans espagnols, soldats les plus estimés d'Europe, pour prendre la tête des opérations militaires, il a effectivement suscité la plus vive inquiétude aux Pays-Bas et dans les États voisins. Tel était l'effet recherché. Désapprouvant l'initiative et le partage de l'autorité qui lui était imposé, Marguerite de Parme a d'ailleurs demandé son congé, laissant Albe maître du jeu. Après l'effroi provoqué par les troupes qu'il commandait, le duc a surtout exalté avec ferveur ses victoires sur le champ de bataille, témoignant de la faveur divine et de vertus fondant l'honneur. En 1568 et en 1572, deux campagnes militaires sont venues asseoir la réputation guerrière du général, des troupes espagnoles et, au-delà, du roi.

La célébration de la bataille de Jemmingen illustre cette exaltation de manière exemplaire. En juillet 1568, Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, venu aux

10 *Negociaciones con Francia*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1952, t. V, p. 485 ; Catherine de Médicis à Durescu, 12 septembre 1566, *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Hector de La Ferrière, Paris, Imprimerie nationale, 1883, t. II, p. 385 ; lettres d'Álava à Philippe II des 18 février et 21 septembre 1567, et à Albe du 16 octobre 1568, *Negociaciones con Francia*, op. cit., t. IX, p. 145 et 456, et t. XI, p. 281-282 ; rapport d'Aiguillon, secrétaire d'Álava, sur son entrevue avec le cardinal de Lorraine, 15 octobre 1569, AGS, Est. K 1512, n° 112/1.

11 Voir par exemple Guzmán de Silva à Philippe II, 21 février 1568, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. XC, p. 23-24 ; réponse de Philippe II à l'archiduc Charles, 20 janvier 1569, *ibid.*, t. CIII, p. 89-90.

12 Voir entre autres les dépêches d'Álava des 18 mars, 19 avril et 15 mai 1567, *Negociaciones con Francia*, op. cit., t. IX, p. 212, p. 264 et p. 318.

Pays-Bas dans l'espoir d'un soulèvement général, a perdu la moitié de ses troupes et a dû renoncer à son entreprise. Au lendemain de l'événement, Albe a demandé au Conseil d'État à ce que cette « fort grande victoire qu'il a pleu à Dieu donner au roy » soit accompagnée de la plus grande publicité possible, afin de louer la bonté divine et accroître « la grandeur et félicité » de Philippe II. S'il met en avant son souverain, il sait aussi vanter ses mérites personnels : « hier ayons rompu, deffaictz et hachez en pièces lesdicts ennemiz », écrit-il à Charles IX. Il discourt publiquement et sans mesure de ses hauts faits. S'il se présente volontiers en chef de guerre providentiel, il est aussi célébré comme tel. Villeroy, que l'on ne peut guère suspecter alors de sympathies pro-espagnoles, lui rend hommage, car Albe « a reçu tant de bon heur et de reputation à pourveoir sy prudemment qu'il a fait à nestoier les Pais Bas, où toutes choses estoient sy brouillées quant il y est arrivé »¹³. Édifié par une victoire jugée miraculeuse à Rome, Pie V lui accorda une épée et un chapeau bénits que chaque année le pape remet à un prince chrétien – la première symbolisant les services accomplis au nom du Christ et le second la protection accordée à ceux qui combattent les ennemis de la foi. Les victoires répétées du gouverneur général rendaient manifeste la réaffirmation de la réputation de Philippe II dans ses terres flamandes : elles devaient faire taire toutes les critiques, estimait-on dans les rangs espagnols¹⁴.

Dans la réaction à un soulèvement, ce n'est pas seulement la puissance d'un souverain qui était en jeu, mais aussi l'exercice de la justice. Accorder à chacun la punition, la récompense ou la grâce qu'il mérite était une des qualités éminentes d'un gouvernant. Philippe II prenait on ne peut plus à cœur ce qu'il considérait autant comme une prérogative qu'un devoir. Sous la conduite du duc d'Albe a été procédé au châtement rigoureux de ceux que l'on considérait avoir une responsabilité dans la contestation de l'autorité royale et les actes iconoclastes. Dès son arrivée, il a instauré un Conseil collatéral aux pouvoirs judiciaires extraordinaires : le Conseil des troubles. Entre 1567 et 1573, appliquant avec rigueur la législation religieuse existante (les placards), l'institution a prononcé des sentences qui se voulaient frappantes. Interprétant les ordres qu'il avait reçus, Albe a fait le choix, selon ses propres mots, de « s'emparer des hommes importants, coupables ou soupçonnés de l'être, pour les châtier de manière exemplaire [...] », de punir parmi les gens de peu les plus coupables et finalement les villes, non sans

13 Albe au Conseil d'État, 22 juillet 1568, *Correspondance du duc d'Albe sur l'invasion du Comte Louis de Nassau en Frise en 1568...*, éd. Louis-Prospér Gachard, Bruxelles/Leipzig, C. Mucquardt, 1850, p. 159 ; Albe à Charles IX, 22 juillet 1568, *ibid.*, p. 160 ; *Mémoires de Michel de Castelnau*, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat, Éd. du commentaire analytique du Code civil, 1838, p. 538 ; « Estat des affaires de France, tiré des despesches, depuis le 25 octobre 1568 jusques en juillet 1569 », par Nicolas Neufville de Villeroy, BNF, Fr. (manuscrits français) 17528, fol. 24v.

14 Álava à Albe, 27 juin 1568, *Negociaciones con Francia*, *op. cit.*, t. X, p. 483-485.

remplir les caisses royales – grâce à des confiscations prononcées avec une grande fréquence¹⁵. La conséquence de ces mesures expéditives en termes de réputation a été d'atteindre nombre de membres de la noblesse et des élites urbaines dans leur honneur et dans leurs biens ; à l'inverse, on indiquait qu'il n'y avait d'autre voie pour les conserver et les accroître que l'obéissance au catholicisme et au roi, tout en donnant à celui-ci les moyens financiers pour l'imposer. Attaqué par son cousin l'empereur Maximilien II, qui lui envoya à la fin de l'année 1568 son frère l'archiduc Charles, Philippe II a dû accepter de se justifier. Alléguant le poids des fautes commises et ses obligations envers Dieu, il répondit que les coupables ne devaient pas demeurer impunis, alors que ses sujets flamands devaient pouvoir vivre en paix. Les vertus de clémence et de piété qu'on engageait n'étaient pas, selon lui, de saison. Il les subordonnait directement à la justice, qui devait « tenir le premier lieu ». Dans le contexte des troubles, il jugeait que toute mesure de compromis ne serait que dilution et dissimulation. Indigné par la démarche impériale, il demanda à son parent d'être plus attentif à la défense de son autorité et de sa réputation¹⁶.

La volonté d'impressionner était manifeste. L'objectif affiché de ces démonstrations de force était de rétablir l'ordre, de prévenir de nouveaux troubles mais aussi de décourager toute velléité d'intervention extérieure¹⁷. L'intransigeance a été assumée à Madrid comme à Bruxelles. Le gouverneur général s'est néanmoins réservé une grande marge de manœuvre dans l'exécution des instructions qu'il a reçues ; Philippe II ne cesse cependant de lui renouveler sa confiance¹⁸. Avec leurs conseillers, ils ont fixé une limite à ne pas franchir, plaçant très haut la limite au-delà de laquelle la réputation du roi est atteinte. Cette réponse surdimensionnée relève directement d'une culture qui veut que, dans les domaines militaire et politique, la réputation s'acquière par une action extraordinaire. La démesure est de règle. L'ambassadeur de Philippe II à la cour d'Angleterre l'exprime parfaitement en juillet 1567 : il est notoire que lorsque les

15 « Yo truxe allá resuelto, como a V. M. le pareció que convenía y me lo mandó, de prender los hombres principales culpados o sospechosos para castigarlos exemplarmente, y assimismo alguna de la gente de poca qualidad más culpada, y luego tratar de la hazienda, y procurar de sacarla [...], y venir al castigo de las villas [...] » (Albe à Philippe II, 8 juin 1568, AGS, Est. 539, n° 77). Sur le Conseil des troubles, voir Carole Payen, *Aux confins du Hainaut, de la Flandre et du Brabant : le bailliage d'Enghien dans la tourmente iconoclaste (1566-1576). Étude de la répression des troubles religieux à la lumière des archives du Conseil des Troubles et des comptes de confiscation*, Courtrai-Heule, UGA, 2013 ; et Alphonse L. E. Verheyden, *Le Conseil des troubles*, Flavio-Florennes, Le Phare, 1981.

16 Philippe II à l'archiduc Charles, 20 janvier 1569, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. CIII, p. 93-94 et p. 101-102.

17 *Ibid.*, p. 96-97.

18 Geoffrey Parker, « 1567: The End of the Dutch Revolt? », dans Ana Crespo Solana et Manuel Herrero Sánchez (dir.), *España y las 17 provincias de los Países Bajos. Una revisión historiográfica (XVI-XVIII)*, Córdoba, Universidad de Córdoba, 2002, t. I, p. 271-290.

sujets se soulèvent, le prince, en tant « seigneur et supérieur », même contre son naturel, doit user de rigueur plus que de clémence, « forcé qu'il est de conserver plus qu'il conviendrait sa réputation qu'il le souhaiterait de sa propre volonté »¹⁹.

LE ROI CLÉMENT : UNE DISTORSION ENTRE LE DISCOURS OFFICIEL ET LES ACTES

Tout en affichant une grande fermeté, Philippe II et tous ses conseillers se sont employés à imposer l'image d'un souverain bienveillant, disposé à pardonner les sujets égarés. La mansuétude a en effet été invoquée avec force dès l'été 1566. Alors qu'il souscrit aux mesures de circonstance prises par Marguerite de Parme en pleine crise iconoclaste, le roi affirme son souhait de traiter ses « vassaux et subgetz en toute clemence possible, n'abhorissant riens tant que la voye de rigueur ». Peu après, il annonce sa venue prochaine et affirme vouloir se comporter avec eux en « prince chrétien et debonnaire ». Il est celui qui doit accorder le pardon. Un tel discours a été répété et maintenu presque invariablement au gré des événements²⁰.

122

Cette exaltation de la clémence est liée à son affirmation au XVI^e siècle comme une qualité éminente du bon gouvernant : elle est ainsi devenue un élément-clé de sa réputation. Elle ne renvoie pas seulement à une théorie politique célébrant le souverain comme vicaire de Dieu, mais aussi à un débat pratique et théologique sur l'application des sanctions prévues contre les rebelles et les déviants et la possibilité de les modérer. Face à la violence de ceux-ci, le prince se posait en restaurateur de l'ordre, mais il était aussi celui qui devait accorder le pardon. La clémence devait faire apparaître aux yeux de tous Philippe II comme le garant de paix et de la justice²¹. Sa venue est d'ailleurs présentée comme un événement providentiel : le remède unique à la situation. En 1567, il demanda à ce que son voyage soit accompagné de prières publiques pour son bon déroulement et appela ses sujets flamands à placer toute leur confiance en sa grâce²².

19 « [...] forzado más de lo que conviniese guardar la reputación que a voluntad propia [...] » (Guzmán de Silva à Philippe II, 21 juillet 1567, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. LXXXIX, p. 514).

20 Philippe II à Marguerite de Parme, 31 juillet (lettres dites du bois de Ségovie) et 20 octobre 1566, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche...*, éd. Enno Van Gelder, Utrecht, Kemink et fils, 1941 et 1942, t. II, p. 269-274, et t. III, p. 68-70 ; Substance de la lettre de Marguerite de Parme aux Électeurs de Saxe et de Brandebourg, [août 1566], Monique Weis, *Légitimer les troubles. Les correspondances du pouvoir espagnol avec les princes allemands au début de la Révolte des Pays-Bas (1566-1568)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 43.

21 Violet Soen, « Challenges to clemency: Seneca, Lipsius and the dutch revolt », dans Alejandro Coroleu, Domenico Defilippis, Roger Green et al. (dir.), *Acta Conventus Neo-Latini Upsaliensis. Proceedings of the Fourteenth International Congress of Neo-Latin Studies*, Leiden/Boston, Brill, 2012, t. II, p. 1039-1048.

22 Notification aux villes de la décision de Philippe II par Marguerite de Parme, 3 juillet 1567, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas...*, éd. cit., t. II, p. 634-636.

La clémence, pour honorable qu'elle soit, faisait courir au souverain le risque d'apparaître faible. Bernardo de Fresneda, confesseur du roi et tenant d'une ligne dure, exprime une opinion commune lorsqu'il estime qu'accepter un accord avec des sujets qui avaient les armes à la main et offensaient Dieu serait éminemment déshonorant. Il fallait au contraire leur faire courber l'échine. Les juristes qui siègent dans les différents conseils aux Pays-Bas, tels Viglius et Hopperus, affirment douter qu'il soit digne d'un roi de proclamer une amnistie incluant l'ensemble des infractions et des coupables. Il leur semblait que les mesures de pardon devaient relever de la libre volonté du prince, et en aucun cas d'une négociation ou d'une concession. Pour Philippe II comme pour le duc d'Albe, la fermeté était aussi de rigueur en cette matière. Le gouverneur général explique en des termes crus le dessein qui a été le sien : inspirer une terreur telle que les habitants des Pays-Bas soient convaincus qu'elle doit durer perpétuellement. Tout en affirmant régulièrement que sa priorité était de réduire les troubles par la douceur, le roi entend venir armé en terre flamande – « *el derecho camino es yr armado* »²³.

C'est en position de force que le roi entendait accorder des mesures d'amnistie. Il était aussi résolu à en imposer les conditions. Outre la ligne rouge que constituait la pratique du culte réformé et plus généralement toute atteinte à la religion catholique – à l'« honneur de Dieu » écrit-il souvent –, les conditions du pardon ont été d'emblée envisagées par le souverain et nombre de ses conseillers castillans de manière particulièrement restrictive, entre autres parce que les Flamands avaient mis son honneur en péril. Il « faut croire que rien ne leur sera accordé qui diminue la réputation dudict s^r Roy Catholique », selon l'ambassadeur français, le baron de Fourquevaux. L'application d'une justice qui accorderait à chacun le traitement qu'il méritait a prévalu sur le pardon, dont beaucoup ont été exclus, entre autres pour avoir prêché la foi protestante, commis des actes iconoclastes, participé au Compromis des nobles, ou même pour les avoir aidés ou s'être montrés trop ouvertement favorables à tous ces coupables²⁴.

23 Annotations de Bernardo de Fresneda, confesseur du roi, à l'édit d'Anvers [1567], *Correspondance française de Marguerite d'Autriche...*, éd. cit., t. III, p. 294-296 ; Albe à Philippe II, 9 juin 1568, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas...*, éd. cit., t. II, p. 29 ; instruction de Philippe II à Antonio de Mendoza, envoyé en Lorraine [entre mai et juillet 1567], AGS, Est. K 1513, n° 8 ; Violet Soen, « La réitération de pardons collectifs à des finalités politiques pendant la Révolte des Pays-Bas (1565-1598) : un cas d'espèce dans les rapports de force aux Temps Modernes ? », dans Bernard Dauven et Xavier Rousseaux (dir.), « *Préférant miséricorde à rigueur de justice* ». *Pratiques de la grâce (xiii^e-xvii^e siècles)*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012, p. 97-123.

24 Lettre à Charles IX, Madrid, 4 janvier 1567, *Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, 1565-1572*, éd. Célestin Douais, Paris, A. Picard, 1896, t. I, p. 164 ; Violet Soen, *Vredehandel. Adellijke en Habsburgse verzoeningspogingen tijdens de Nederlandse Opstand*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012, p. 79-91.

Tout a été mis en œuvre pour donner tout le relief possible à la venue du souverain. Marguerite de Parme, partisane de mesures de compromis, puis le duc d'Albe au début de son gouvernement, ont eu les mains liées. Philippe II devait proclamer le pardon en personne²⁵. La venue du roi de clémence n'a néanmoins jamais eu lieu. Elle a fait l'objet de toutes les spéculations, qu'elle soit redoutée ou souhaitée, pendant toute l'année 1567 et la première moitié de l'année 1568. La perspective de celle-ci s'est ensuite éloignée. Cette attente a été nourrie tant par les assurances des gouvernants espagnols que par leurs incertitudes. Fourquevaux n'a cessé de sonder leurs intentions. Deux années de suite, il se considère trompé par ceux-ci. Il a d'ailleurs souvent livré des informations contradictoires. Les hésitations de Philippe II finissent par lui donner l'impression qu'il ne cesse de feindre, usant de « beaulx semblantz ». L'annonce répétée d'un voyage prochain n'a finalement servi, juge l'ambassadeur, qu'à poursuivre ses desseins, entre autres permettre à Albe d'asseoir son autorité²⁶.

124

Ces revirements brutaux et le retard dans la proclamation du pardon ont été de grande conséquence pour la réputation du souverain. Aux Pays-Bas, le discours royal apparaît brouillé. On doute que les différentes décisions du duc d'Albe, châtiant fermement des infractions jugées mineures, et les massacres commis par les armées placées sous son commandement ont toutes l'assentiment royal. Si l'espoir de mesures de clémence ne s'est pas éteint, l'image d'un Philippe II débonnaire a été sérieusement écornée.

UNE RÉPUTATION EN DÉBAT : ATTAQUES ET RÉCEPTION

Dans le choix de mesures répressives ou clémentes, les réputations de l'ensemble des acteurs sont en jeu. Ainsi l'interprétation des troubles a-t-elle été un sujet de discussion. Tous ceux qui incarnent le pouvoir en ont livré une vision à géométrie variable selon les interlocuteurs – plus d'ailleurs que selon les circonstances. Ils sont loin d'être parvenus à leur objectif : faire taire les critiques et imposer une voix officielle.

Le roi et ses représentants ont souhaité faire triompher leur vision de leurs adversaires et de la nature de la lutte menée aux Pays-Bas. D'une manière générale, ils ont privilégié un discours non-confessionnel. Le mal qu'ils combattent est la rébellion, non l'hérésie, proclament-ils la plupart du temps. L'argument avait déjà servi à justifier l'aide militaire envoyée au roi de France

25 « [...] *ha de quedar para mi ida* [...] », écrit-il à Charles de Tisnacq (*Correspondance française de Marguerite d'Autriche...*, éd. cit., t. III, p. 273).

26 Cf. ses dépêches envoyées entre le 30 mai et le 23 septembre 1567, et entre le 9 mars et le 1^{er} août 1568, *Dépêches de M. de Fourquevaux*, éd. cit., t. I, p. 216, 219, 225, 230-233, 214, 241, 248-249, 266-267, 271, 332, 347, 355, 367-368, 374, et t. III, p. 91.

au cours de la première guerre de Religion. Lorsque les conflits atteignirent les Pays-Bas en août 1566, ce discours a été mis en avant : Philippe II s'est présenté en « vray et naturel prince » et a prétendu s'attaquer à des sujets « malicieux et pervers », « ennemis de l'ordre, du droit et de la paix ». Marguerite de Parme dénonce elle aussi un impardonnable crime de lèse-majesté. Ils unissent leurs efforts pour appeler les souverains étrangers à leur accorder toute l'aide possible, au nom de la « conservation de l'autorité » et obtenir la reconnaissance d'un droit légitime à se défendre. Le combat du roi d'Espagne a été présenté comme une cause commune à tous les souverains²⁷.

La nature confessionnelle de la riposte de Philippe II était néanmoins évidente pour tous ; les dirigeants de la monarchie ne l'affichent pourtant qu'avec des interlocuteurs spécifiques. Sur la scène française, à Rome, à la cour impériale, les protestants sont effectivement dénoncés comme des ennemis de la foi catholique autant que comme des rebelles. Au pape est clairement expliqué ce refus de se placer sous la bannière de la défense de la foi. Le roi comme le duc d'Albe expliquent que la dissimulation leur semble préférable. Elle doit rendre plus aisé le retour à l'ordre et prévenir les manifestations de solidarité protestante en Allemagne et en Angleterre. Leur dessein véritable, affirment-ils, est de vaincre l'hérésie en terre flamande ainsi qu'en France²⁸. Ces discours, on le verra, n'ont pas été reçus avec la bienveillance souhaitée.

Aux Pays-Bas, la bataille de l'opinion publique a été de plus en plus difficile à mener. Le pouvoir a maintenu son contrôle sur des canaux de communication traditionnels, fondés sur le recours à l'oral plus qu'à l'écrit. Il n'a cessé d'affirmer une position officielle et d'indiquer quelle attitude devait être adoptée face à la dissension politique et religieuse, lors de la proclamation des édits et des célébrations publiques et des exécutions. Les gouvernants n'ont en revanche pas cherché à susciter l'adhésion populaire par des arguments adaptés aux circonstances. Ils ont constamment appelé à une obéissance inconditionnelle. Leur message a eu une réelle efficacité, qui s'est cependant érodée, tout particulièrement du fait de la contradiction apparente entre le discours de

27 Substance de la lettre de Marguerite de Parme aux Électeurs de Saxe et de Brandebourg [août 1566], Monique Weis, *Légitimer les troubles*, op. cit., p. 43-44 ; Monique Weis, *Les Pays-Bas espagnols et les États du Saint-Empire (1559-1579). Priorités et enjeux de la diplomatie en temps de troubles*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 227-279.

28 Castagna à Alessandrino, 26 octobre, 23 décembre 1566, 2 mai 1567 et 23 janvier 1569, *Correspondencia diplomática entre España y la Santa Sede durante el pontificado de S. Pio V*, Madrid, Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas, 1914, t. I, p. 374 et p. 425, t. II, p. 100, et t. III, p. 34 ; Bertrand Haan, *L'Amitié entre princes. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion (1560-1570)*, Paris, PUF, 2011, p. 216-219 et p. 257-259.

clémence et les pratiques répressives²⁹. Un des objectifs avoués du pardon général était de gagner les cœurs des Flamands et de renouer les liens de fidélité les unissant à leur souverain. Il est loin d'avoir été atteint, comme le montre l'accueil réservé au premier d'entre eux.

Selon le témoignage du résident français Ferals, l'opération de communication organisée en 1570 a connu de notables défauts. Les retards ont tout d'abord été multiples : après le report *sin die* de la venue du roi, le duc d'Albe a repoussé la proclamation du pardon, ne la jugeant pas opportune. Le principe en a été décidé au début de l'année 1569 et l'acte a été signé par le roi le 16 novembre³⁰. Pendant plusieurs mois, le gouverneur général en a encore retardé la proclamation, l'utilisant comme une monnaie d'échange dans ses négociations avec les états pour faire accepter de nouveaux impôts. À partir du mois de mars 1570, Ferals rend compte de notifications officielles répétées – émettant dès l'origine des doutes quant à leur fiabilité puisque des rumeurs semblables avaient couru tout au long de l'année précédente. Au cours de la période pascale, la cérémonie est annoncée pour les dimanches 2 puis 9 avril. Il est ensuite question de la Fête-Dieu, le 25 mai ; de premiers préparatifs sont alors effectués. Après avoir été une nouvelle fois reportée le 9 juillet, la proclamation a lieu le dimanche suivant, le 16 juillet, à Anvers. Pendant cette période d'incertitude, nul ne sait une nouvelle fois quelle date sera retenue, l'événement étant toujours annoncé avec quelques jours d'avance seulement. Il n'a pas été possible de le faire coïncider avec un moment important du calendrier liturgique³¹.

La publication elle-même n'a, semble-t-il, pas été à la hauteur des espoirs, même si elle a donné lieu à un déploiement de faste et a fait l'objet d'une préparation minutieuse. Elle s'est déroulée en deux temps : une cérémonie religieuse à la cathédrale d'Anvers, puis l'annonce officielle face au nouvel hôtel de ville. Les restrictions imposées au pardon, qui auraient été proclamées par un officier royal inaudible visiblement mal à l'aise, ont refroidi le public. Alors que des cris d'« exultation » devaient l'accompagner, les autorités anversoises ne sont pas parvenues à provoquer la moindre manifestation d'allégresse de la part du public présent, qui partit « en murmurant de diverse sorte » ; les feux de joie ont été organisés une semaine plus tard, le 25 juillet, à l'occasion de la fête, fort symbolique cette fois, de saint Jacques, pour durer trois jours. Le peuple accueillit néanmoins froidement ces réjouissances. C'est seulement alors que le texte de la

29 M. Stensland, *Habsburg Communication in the Dutch Revolt*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012.

30 V. Soen, « La réitération de pardons collectifs », art. cit., p. 109-110.

31 Lettres à Charles IX, du 28 mars au 24 juin 1570, BNF, Fr. 16124, fol. 31r-v, 38r, 40v, 46r, 50r-v, 63r et 73v.

mesure a été diffusé – ce que le gouverneur général avait auparavant interdit³². Le résident français dépeint avec complaisance comme un acte manqué un pardon qui a manifestement suscité une profonde déception, tant les conditions étaient restrictives. Comme en d'autres occasions, le pouvoir a imposé son agenda et recherché une adhésion populaire à un message officiel qu'il délivre. La clémence exercée en cette occasion par le souverain n'a guère convaincu.

Les adversaires de Philippe II ont exploité les faiblesses et les contradictions du discours royal. Jamais ils n'ont attaqué de front sa réputation. Tant les signataires du Compromis des nobles que le prince Orange et ses partisans se sont présentés comme des alliés de la Couronne. Dans le second cas, il s'agit d'une stratégie réfléchie : les critiques se sont concentrées sur le cardinal Granvelle, figure éminente du gouvernement des Pays-Bas entre 1559 et 1564, et surtout sur le duc d'Albe. L'un et l'autre ont été accusés de travailler à diminuer « l'autorité du roi », pourtant animée d'une « naturelle clémence et douceur » ; ils sont rendus responsables de toutes les persécutions religieuses et accusés d'interdire aux Flamands tout dialogue direct avec le souverain³³. Ce message concurrent a été diffusé par la voie de libelles anonymes ; il a eu beaucoup d'écho.

À aucun moment Philippe II et ses représentants ne sont entrés en débat avec leurs opposants. Ils ont cependant tout mis en œuvre pour les discréditer et limiter leur influence aux Pays-Bas comme en Europe. Ainsi, les rumeurs circulant dans l'Empire et en Angleterre ont fait l'objet de toute leur attention. Ils s'emploient à dissiper ce qu'ils désignent comme de faux bruits et à empêcher l'impression et la diffusion des libelles. Les souverains étrangers sont constamment priés de combattre les interprétations, diffamatoires et dangereuses, de la politique espagnole, appelant au châtement exemplaire de ceux qui les diffusent : des « rebelles » que l'on s'emploie à disqualifier par tous les moyens. À l'inverse, les princes étrangers sont appelés à voir la réalité des choses. On affirme constamment leur dévoiler la « vérité » des événements, qui, le duc d'Albe en a la conviction, ne peut que triompher. Lorsque les princes allemands la connaîtront, leurs soupçons se convertiront en un surcroît de crédit, assure Philippe II à l'archiduc Charles en 1569³⁴.

Ces déclarations ne sont parvenues à faire taire ni les manifestations de scepticisme ni les critiques : au tournant des années 1560-1570, la réputation du roi d'Espagne est attaquée sur la scène européenne. Des protestations ont

32 Lettres à Charles IX, du 15 au 1^{er} août 1570, *ibid.*, fol. 87r, 90r-v et 94r.

33 Voir le *Rescript et déclaration du très illustre prince d'Orange*, *op. cit.*

34 M. Weis, *Légitimer les troubles*, *op. cit.* (particulièrement la lettre du duc d'Albe du 22 juin 1568, p. 168-169) ; Philippe II à l'archiduc Charles, 20 janvier 1569, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. CIII, p. 103 ; relation de la mission effectuée par Assonleville pour le duc d'Albe auprès d'Élisabeth 1^{re} en février 1569, *ibid.*, t. XXXVIII, p. 21-22.

été émises par tous les voisins des Pays-Bas, inquiets d'assister à la réunion d'importantes troupes aux Pays-Bas, sans nécessité apparente estimaient-ils. Les mesures décidées sous le gouvernement du duc d'Albe ont aussi été soumises au feu des critiques : l'exécution des comtes d'Horn et d'Egmont au terme d'une procédure expéditive en 1568, a constitué un véritable tournant. L'événement a eu un effet désastreux dans l'Empire. La condamnation inattendue de personnages de si haut rang a donné l'impression qu'une limite avait été franchie et qu'il n'était plus possible d'être assuré des intentions de Philippe II et de ses représentants. Dans le camp protestant, on a eu le sentiment qu'ils voulaient modifier les équilibres politiques et religieux en Europe. La crainte suprême est celle d'une ligue catholique vouée à les vaincre ; elle est si puissante qu'elle a provoqué un rapprochement diplomatique³⁵. À partir de 1570, le gouvernement français a rejoint les rangs de ceux qui craignaient les ambitions d'un Roi Catholique ayant échoué à donner de lui l'image d'un souverain pacifique.

128

Il n'est pas mieux parvenu à empêcher une mise en débat des mesures prises aux Pays-Bas, mais a dénoncé les critiques qui lui ont été adressées comme des atteintes directes à sa réputation. Les remontrances des princes allemands sont jugées purement et simplement indignes. Ils se permettent, leur reproche-t-on, de juger la manière dont il doit gouverner ses États patrimoniaux et quels serviteurs il doit employer : comment peuvent-ils avoir l'audace de s'adresser à Philippe II comme des égaux ? Maximilien II a mis en avant le respect des lois d'Empire aux Pays-Bas – et par là-même son autorité impériale – et s'est posé généralement en porte-parole des Électeurs d'Empire. Ses interventions ont cependant été perçues très négativement. L'ambassade de l'archiduc Charles, qui a résidé à la cour d'Espagne en décembre 1568 et janvier 1569, est désignée comme une tentative de « l'avertir, le conseiller et l'admonester ». Refusant hautement d'être traité en vassal, au mépris de sa « prééminence », le roi d'Espagne a fait remarquer à l'empereur qu'il n'était en rien son inférieur. Regrettant de voir attaquer de front sa réputation par un parent, il se disait néanmoins prêt à accepter de bon gré les conseils d'un prince ami³⁶.

35 Erkki Ilmari Kouri, *England and the Attempts to Form A Protestant Alliance in the Late 1560s*, Helsinki, Suomalainen tiedeakatemia, 1981 ; Monique Weis, « La peur du grand complot catholique. La diplomatie espagnole face aux soupçons des protestants allemands (1560-1570) », *Francia*, t. 32/2, 2005, p. 15-30.

36 Sur ces critiques, voir Maximilien II à Philippe II (relation de la lettre), 9 juillet 1567, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. Cl, p. 241-244 ; Philippe II à Maximilien II, 21 et 22 novembre 1568, *ibid.*, t. CIII, p. 27-30 ; réponse de Philippe II à l'archiduc Charles, 20 janvier 1569, *ibid.*, t. CIII, p. 88-108 ; et Eloy Hortal, « Las relaciones entre Flandes y el Imperio tras el comienzo de la revuelta de los Países Bajos (1567-1571): el entendimiento entre el III duque de Alba y Thomas Perrenot, Señor de Chantonnay », *Miscelánea comillas. Revista de Ciencias Humanas y Sociales*, n° 62, 2004, p. 134-156, ici p. 146-151. Sur leurs relations, voir María José Rodríguez Salgado, « "I loved him as a father loves a son... Europe damn me then, but I deserve his thanks." Philip II's relations with Rudolf II », dans José Martínez Millán

Sur le principe, les dirigeants de la monarchie se refusaient à justifier leur politique : chacun devait rester maître chez soi. Ils ont néanmoins cherché à désarmer de multiples appels, non unanimes, à infléchir la politique menée aux Pays-Bas, venus principalement d'Angleterre, de l'Empire et de Rome. Ils n'ont réellement accepté de se plier à un exercice de justification qu'avec Maximilien II et Pie V. Dès 1567, l'empereur répète à son cousin qu'il doit s'employer à « gagner les esprits » de ses sujets et qu'il ne parviendra à apaiser la situation flamande que par des moyens pacifiques. Il ne cesse de louer la bénignité naturelle de Philippe II comme le pilier de sa réputation, ajoutant même l'année suivante que la clémence est une vertu de la maison d'Autriche : un élément de la réputation familiale qu'il doit se faire un devoir d'honorer. Philippe II a repoussé ces critiques point par point. Les échanges ont connu leur apogée lors de l'ambassade de l'archiduc Charles ; ils se sont apaisés ensuite. Les divergences en termes de sensibilité religieuse sont demeurées profondes. Elles sont le reflet des relations parfois difficiles entre les chefs des deux branches des Habsbourg, qui demeurent malgré tout celles de deux alliés portés au compromis³⁷. Il a été plus délicat encore de répondre aux attentes du pape. La diplomatie romaine était résolue à s'opposer à toute concession faite aux réformés et souhaitait engager Philippe II dans un combat ouvert contre l'hérésie. Le discours officiel qualifiant les conflits de rébellion et non de guerre de Religion a été très mal reçu : il ne s'agissait de rien d'autre que de dissimulation. Prendre cette mauvaise voie dans une affaire où se jouait le salut ou la ruine de tous les princes chrétiens serait dommageable et ne permettrait pas le rétablissement de la paix, jugeaient le pape et le cardinal Alessandrino son neveu. Philippe II devait se poser résolument en défenseur de la foi catholique. Ainsi les mesures de compromis prises par Marguerite de Parme au cours de l'été 1566 ont-elles provoqué une levée de bouclier. Le choix de la réponse militaire incarnée par le duc d'Albe – du rétablissement d'une « obéissance politique » – a aussi été considéré comme insuffisant. On souhaitait que le roi d'Espagne se fasse le restaurateur de la foi catholique, aux Pays-Bas et dans les États voisins, précisa le nonce Giovan Battista Castagna. Telle était la réputation qu'il devait se bâtir³⁸. Il a été nécessaire de composer avec cette pression diplomatique. La venue de Philippe II en personne a été un autre cheval de bataille du pape et de l'empereur. Ils la considéraient providentielle et ont mis en avant le fait que l'image publique

et Rubén González Cuerva (dir.), *La dinastía de los Austria: las relaciones entre la Monarquía Católica y el Imperio*, Madrid, Polifemo, 2011, t. I, p. 335-389.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Alessandrino à Castagna, 17 janvier et 6 mars 1567, *Correspondencia diplomática entre España y la Santa Sede*, op. cit., t. II, p. 26 et p. 52-56 ; Castagna à Alessandrino, 10 juillet 1567, *ibid.*, t. II, p. 151. Sur l'attitude de la papauté, voir Bernard de Meester, *Le Saint-Siège et les troubles des Pays-Bas (1566-1579)*, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1934.

du roi d'Espagne était en cause et qu'il la mettait gravement en péril en ne se rendant pas aux Pays-Bas³⁹. Celle-ci a été abondamment jaugée, évaluée et utilisée comme un argument diplomatique.

Si les dirigeants de la monarchie ne sont pas parvenus à empêcher tout débat public, le message qu'ils ont diffusé n'est pas resté sans écho. L'arrestation puis l'exécution d'Horn et d'Egmont ont scandalisé dans l'Empire ; elles ont au contraire été louées à Rome et dans une France où la lutte contre les protestants est à l'ordre du jour. À Paris, Albe est au cœur de toutes les discussions en 1567 et 1568 : ses décisions sont admirées. La défense de la foi a nourri des sentiments hispanophiles durables. Nombre de catholiques en Europe se sont manifestement réjouis de l'exemple donné aux Pays-Bas⁴⁰.

HONNEUR DU ROI, HONNEUR COLLECTIF :

LA SOMME ET LA CONFRONTATION DES RÉPUTATIONS

130

La réputation qui s'est bâtie aux Pays-Bas est loin d'être uniquement attachée au souverain et à sa capacité à l'imposer. Elle s'inscrit pour chacun dans une dialectique entre une réputation collective et un honneur personnel. Cette tension est relevée par Ferlans lorsqu'il évoque les préparatifs des Anversois aux réjouissances du pardon de 1570 : « chacun se prepare de comparoistre à qui mieulx mieulx pour la grandeur et reputation du Roy Catholicque »⁴¹.

Par sa qualité de gouverneur général, le duc d'Albe est le plus directement concerné par l'association entre sa propre image publique et celle du souverain. Dès sa nomination, il est érigé en instrument du châtement royal. Ce rôle clairement défini ne devait cependant être que temporaire. Même si la possibilité qu'Albe se substitue à Marguerite de Parme avait été envisagée, son maintien au pouvoir a été, à l'origine, accidentel. Il s'est trouvé fortuitement placé en première ligne. Partisan déclaré d'une politique de fermeté, il a aussi une réputation qui le précède. Avant même son départ pour Bruxelles, affirme le nonce Castagna, le bruit court qu'il est honni aux Pays-Bas⁴².

39 Voir par exemple la lettre de Chantonnay à Philippe II, 20 septembre 1567, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. Cl, p. 273.

40 Álava à Albe, 21 septembre 1567 et 30 août 1568, *Negociaciones con Francia*, op. cit., t. IX, p. 461, et t. XI, p. 110 ; Zúñiga à Philippe II, 9 et 21 juillet 1568, *Correspondencia diplomática entre España y la Santa Sede*, op. cit., t. II, p. 403 et p. 414 ; José Javier Ruiz Ibáñez, « Les acteurs de l'hégémonie hispanique, du monde à la péninsule Ibérique », *Annales. Histoire, sciences sociales*, t. 69/4, 2014, p. 927-954.

41 Lettres à Charles IX, 4 juin 1570, BNF, Fr. 16124, fol. 63r.

42 Castagna à Alessandrino, 19 mars 1567, *Correspondencia diplomática entre España y la Santa Sede*, op. cit., t. II, p. 82 ; Raymond Fagel, « The Duke of Alba and the Low Countries, 1520-1573 », dans Maurits Ebben, Margriet Lacy-Bruijn et Rolof van Hövell tot Westerflinter (dir.), *Alba. General and Servant of the Crown*, Rotterdam, Karavanseray, 2013, p. 91-115, à la p. 95 (sur les réactions à la nomination d'Albe) ; Violet Soen, « Philip II's Quest. The Appointment

Une fois en place, il a été incapable de susciter une forte adhésion. Il est immédiatement devenu une cible désignée. La duchesse de Parme s'est tout d'abord publiquement opposée à lui ; opposants et mécontents l'ont aussi assez spontanément diabolisé, par les gravures, les chansons satyriques et les libelles. Les attaques ne sont cependant pas tout à fait fortuites : le prince d'Orange et ses partisans, on l'a déjà évoqué, se sont employés à montrer la voie. Dès avril 1568, Orange se demande si une campagne de propagande contre les Espagnols ne serait pas perçue comme une offense contre le roi et sa femme. Diffuser un pamphlet contre le duc d'Albe, endossant le rôle du mauvais conseiller jusqu'alors incarné par le cardinal Granvelle, lui semble préférable⁴³.

Le duc lui-même a peu fait pour améliorer son image. Lorsqu'il s'y est employé, c'est avant tout pour mettre en avant ses qualités martiales et ses victoires. Il s'est distingué par un triomphalisme qui a rapidement été jugé de mauvais aloi par les serviteurs de Philippe II et a été exploité par ses adversaires.

Même s'il est un de ses proches, Francés de Álava, ambassadeur auprès du roi de France, a progressivement pris ses distances par rapport à son protecteur. Il rend compte de ce qu'il qualifie de « bravades ». En 1568 et 1569, Albe a en effet multiplié les promesses et les menaces outrancières contre les calvinistes flamands et français alliés, assurant qu'il assisterait Charles IX de l'ensemble de ses forces, pour ensuite expliquer que cela lui était impossible. Perdu dans ses contradictions, selon Álava, il ne respecte pas les ordres et les engagements de Philippe II, favorable à une entraide entre Couronnes⁴⁴.

Cette glorification des vertus guerrières du gouverneur général a fait l'objet de vives attaques lorsqu'a été réalisée une statue le représentant en chef de guerre victorieux. L'œuvre, manifestement en projet depuis 1569, a été installée dans la forteresse d'Anvers en mai 1571. L'édifice a fait l'objet de tous ses soins : le duc d'Albe a supervisé l'achèvement de sa construction et la voulait la plus impressionnante qui soit. Si le monument, placé dans sa cour principale, n'était visible qu'à peu de monde, la gravure qu'en a réalisée Philippe Galle a été abondamment diffusée. Il célébrait avant tout le retour à l'ordre et à l'obéissance au roi et à Dieu – le duc était représenté en train d'écraser un monstrueux personnage à deux têtes, incarnant la noblesse et le

of Governors-General during the Dutch Revolt (1559-1598) », *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, t. 126/1, 2011, p. 3-29.

⁴³ Lettre au landgrave de Hesse, 17 avril 1568, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau...*, éd. Guillaume Groen Van Prinsterer, Leiden, Luchtmans, 1836, 1^{re} sér., t. III, p. 210 ; Judith Pollmann et Monica Stensland, « Alba's Reputation in the Early Modern Low Countries », dans Maurits Ebben, Margriet Lacy-Bruijn et Rolof van Hóvell tot Westerflieer (dir.), *Alba. General and Servant of the Crown*, op. cit., p. 308-325.

⁴⁴ Lettres d'Álava des 4 février et 2 septembre 1569, AGS, Est. K 1514, n° 43/3, et Est. K 1512, n° 63.

peuple insurgés – et la victoire remportée sur les rebelles – le bronze de l'œuvre a été fourni par la fonte des canons pris à Jemmingen. Après avoir consenti tant d'efforts au service de son souverain et être demeuré aux Pays-Bas bien plus longtemps qu'il l'aurait souhaité, il a voulu marquer solennellement son rôle dans l'apaisement des troubles ainsi que son espoir d'un rétablissement de la paix. Il semblait s'attribuer tout le mérite du rétablissement de l'ordre. Les polémistes proches d'Orange y sont allées de leur propre lecture. Un à un, tous les éléments de la statue ont été réinterprétés pour en faire le symbole de l'abolition des libertés des Pays-Bas et de la tyrannie d'Albe. À la cour d'Espagne, on y a vu un monument d'orgueil. Le prince d'Eboli, son rival, ainsi que le cardinal Espinosa, son plus solide soutien, ont manifestement considéré que le gouverneur général usurpait la gloire de son souverain. Philippe II lui-même a été mécontent de cette représentation⁴⁵. Ces discordances révèlent le lien unissant sa réputation et celle de ses lieutenants. L'image publique du duc d'Albe implique directement le roi : il évite, pour cette raison, toute mise en cause publique. Le duc a aussi pour fonction de détourner les critiques vers sa personne : ses maladresses n'expliquent pas tout. S'il se voit en serviteur dévoué et parfait de Philippe II, il franchit néanmoins, de manière récurrente, une limite : dans la célébration de ses succès comme dans la proclamation du pardon, il tend à se présenter tel un souverain. Entre la défense d'un honneur propre et la part prise dans la construction de la réputation du roi, l'équilibre est délicat : les attaques lancées par les révoltés ont su en jouer.

Dans les conflits des Pays-Bas, les oppositions nationales sont aussi d'une importance capitale. La réputation de Philippe II et celle des « Espagnols » vont de pair. Ceux-ci sont largement identifiés aux conseillers prenant leurs ordres de la cour, qu'ils soient ibériques ou non, et à une armée royale, composée en pratique de troupes aux origines diverses. À l'image d'Albe, présenté comme la quintessence de l'hispanité par les pamphlets orangistes et les chansons populaires, les « Espagnols » sont décrits comme cruels, ambitieux et arrogants. La conviction que leur action et le comportement de ses soldats mettent en jeu l'honneur du roi est aussi partagée par ses serviteurs : les désertions, les actes de désobéissance et même le blasphème sont dénoncés et combattus. Le gouverneur général a d'ailleurs veillé au maintien le plus strict de la discipline des troupes. En janvier 1573, son fils, Fadrique Álvarez de Toledo, après le sac de Malines

45 Diane Bodard, *Pouvoirs du portrait sous l'empire des Habsbourg d'Espagne*, Paris, CTHS/INHA, p. 448 et p. 486-487 ; Rosemarie Mulcahy, « The Manifestation of His Magnificence: The Third Duke of Alba and the Arts », dans Maurits Ebben, Margriet Lacy-Bruijn et Rolof van Hövell tot Westerflier (dir.), *Alba. General and Servant of the Crown*, op. cit., p. 137-167 ; Luc Smolderen, *La Statue du duc d'Albe à Anvers par Jacques Jonghelinck (1571)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.

par l'armée placée sous son commandement, souligne combien la réputation des soldats espagnols d'être « hommes de peu de clémence » empêche la reddition des villes rebelles⁴⁶.

Plus globalement, le rôle du souverain et les décisions qu'il doit prendre font l'objet d'un débat constant. Il se déroule avant tout au sein de la monarchie. Ainsi, un appel à la clémence, toujours plus puissant après l'exécution des comtes d'Egmont et de Horn, est lancé par un nombre conséquent de membres des Conseils collatéraux aux Pays-Bas, auquel se joint Arias Montano à partir de 1572, le cardinal Granvelle à Rome et Joachim Hopperus, secrétaire pour les affaires flamandes auprès de Philippe II. À l'inverse, l'augustin Lorenzo de Villavicencio, dont les avis sont écoutés à Madrid, juge le châtiment déployé aux Pays-Bas trop modéré. Il considère qu'il faut être prêt à tout pour sa foi ; dans le cas contraire, on n'a, selon lui, aucune affection pour le catholicisme. Le religieux considère que le roi plus que tout autre doit remplir ses obligations envers Dieu⁴⁷. Le souverain n'apparaît pas totalement maître de définir ce que doit être sa réputation : elle est liée aux attentes qu'il suscite.

C'est enfin dans la concurrence et même parfois une compétition que se bâtit l'honneur de Philippe II. Face à ses rivaux directs, le combat se joue aussi dans le domaine des réputations. Elles sont conçues comme dépendantes : l'abaissement de ceux qui s'opposent au souverain est la condition de sa propre élévation.

Avant même le déclenchement des troubles, l'honneur des nobles flamands est en balance avec celui du roi. Ils ont défendu un rôle traditionnel d'assistance et de conseil. Or, ils ont considéré que le roi ne leur permettait pas de s'en acquitter, et s'estiment privés de la grâce royale. Le comte d'Egmont, un de leurs chefs de file, envoyé en ambassade en 1565, voyait dans cette mission une occasion de nourrir un honneur fondé sur un office de médiateur. Lorsque Philippe II a décidé de ne pas respecter les engagements pris à cette occasion concernant l'assouplissement de la législation religieuse, il s'est estimé offensé⁴⁸. La réaffirmation de l'autorité royale, la volonté d'attaquer de front les chefs de l'opposition – les nobles, les ecclésiastiques et la bourgeoisie urbaine ont été les cibles de prédilection – et la mise en place de procédures et de peines de justice d'exception – privations des charges et des biens – ont directement atteint les

⁴⁶ Relation sur la prise de Malines, *Colección de documentos para la historia de España*, éd. cit., t. LXXV, p. 186.

⁴⁷ Gabrielle Dorren, « La tolerancia, esa perversa opinión. El espionaje español en Flandes en vísperas de la guerra (1564-1566) », *Historia* 16, n° 209, 1993, p. 48-62 ; Gustaaf Janseens, « El oficio del rey y la oposición legal en Flandes contra Felipe II », dans Manuel Rivero Rodríguez (dir.), *Felipe II (1527-1598). Europa y la Monarquía Católica*, t. 1/1, *El Gobierno de la monarquía (Corte y Reinos)*, Madrid, Parteluz, 1999, p. 401-411.

⁴⁸ Violet Soen, « Between Dissent and Peacemaking. The Dutch Nobility on the Eve of the Revolt (1564-1567) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 86/3-4, 2008, p. 735-758.

élites sociales. La volonté de rabaisser, voire de détruire l'honneur de ceux qui osent se confronter au roi est tout à fait manifeste : le *contador* de l'armée Alonso del Canto juge que les vaines prétentions des gentilshommes sont la cause de leur soulèvement⁴⁹.

Le prince d'Orange a été une cible de prédilection : mesurer et abattre son crédit est une priorité, car on considère que ses agissements sont une atteinte directe à celui de Philippe II. En octobre et novembre 1569, Guillaume de Nassau pénètre aux Pays-Bas, quelques mois après son frère, mais il ne provoque pas le soulèvement en sa faveur qu'il espérait. Le roi l'estime alors brisé et aussi perdu de réputation que le suppose sa « folie ». Orange, quant à lui, met toujours en avant le fait qu'il n'a jamais cessé de travailler « corps et biens » au service et à l'honneur du roi⁵⁰. Ce discours a d'ailleurs porté ses fruits. Il a gagné en audience en proclamant lutter pour le roi et pour sa terre. Le choc des réputations est une des dimensions des conflits aux Pays-Bas. Le refus de négocier avec des sujets rebelles, et en premier lieu avec le prince d'Orange, est posé comme un principe par les dirigeants à Madrid comme à Bruxelles. Il est d'abord motivé par un lien de vassalité.

Les démonstrations de force comme de clémence du roi d'Espagne sont aussi vouées à définir son rang parmi les princes chrétiens. Philippe II et ceux qui le servent se réjouissent régulièrement de ne pas suivre les voies empruntées par le roi de France et par l'empereur. Les mesures de coexistence religieuse décidées par l'un et l'autre et leurs prises de position en faveur de solutions conciliatrices sont reprobées. L'un et l'autre semblent errer et avoir renoncé à leur honneur de souverains catholiques luttant contre l'hérésie. Le bilan dressé à la fin de la deuxième guerre de Religion en France, à l'occasion de laquelle Philippe II a envoyé à Charles IX des troupes de cavalerie flamandes pour l'assister, est le suivant : étant donné le peu de volonté français à combattre les protestants, il ne lui reste que la réputation d'avoir aidé à maintenir la religion et la Couronne dans ce royaume ; quant aux gouvernants du royaume voisin, ils n'ont plus ni réputation, ni argent, ni crédit⁵¹. En toute occasion, on s'emploie à glorifier Philippe II comme seul défenseur de la foi. C'est tout particulièrement à Rome qu'est souligné le fait qu'il est le seul à remplir sa mission de prince chrétien, quand l'empereur et surtout le roi de France y ont renoncé. À la faveur des troubles aux Pays-Bas, le roi d'Espagne revendique clairement la préséance sur ses

49 G. Dorren, « La tolerancia, esa perversa opinión », art. cit.

50 Voir Philippe II à Álava, 15 janvier 1569, *Don Francés de Álava y Beamonte. Correspondencia inédita de Felipe II con su Embajador en Paris (1564-1570)*, éd. Pedro et Justina Rodríguez, San Sebastián, Sociedad Guipuzcoana de Ediciones, 1991, p. 154 ; et, par exemple, Orange à Schwendi, 19 juin 1568, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau...*, éd. cit., p. 244-251.

51 Álava à Albe, Paris, 17 mars 1568, *Negociaciones con Francia*, op. cit., t. X, p. 264.

deux principaux rivaux. Agacé par les réprimandes adressées par Maximilien II, le cardinal Granvelle ne manque pas de relever que l'autorité et même la sécurité de l'empereur dépendent directement de la grandeur de Philippe II⁵². L'image publique de celui-ci a aussi pris forme dans cette compétition, principalement avec le roi de France, dans une volonté de se démarquer de lui et de le surpasser dans l'excellence chrétienne.

La réputation est un fait politique global au xvi^e siècle. Elle est le pilier d'un édifice voué à assurer l'obéissance des sujets comme l'affirmation du rang d'un souverain face aux autres princes. Si elle doit être le reflet de la puissance, des vertus et de la mission d'un souverain, on lui attribue aussi un impact sur l'efficacité de ses actions politiques et militaires. Élément d'une négociation et d'un rapport de force avec l'ensemble de ses interlocuteurs, elle marque de son empreinte tout l'exercice du gouvernement. La volonté de restaurer la réputation de Philippe II a joué un rôle considérable dans la réaction des gouvernants à l'opposition qui s'est manifestée aux Pays-Bas.

Fondée sur l'estime et l'évaluation, elle apparaît pourtant fragile. Dans un contexte de guerres de Religion, qui s'accompagnent du développement de nouveaux modes de communication, elle est soumise à la critique. Les dirigeants de la monarchie espagnole ont pris le parti d'affirmer plutôt que de réagir, et cela sur tous les fronts : la réputation doit être assez forte, ont-ils considéré, pour imposer une parole qui a du crédit. Il faut attendre la fin du séjour du duc d'Albe pour que le discours officiel aux Pays-Bas ne se limite plus à exiger une obéissance pleine et entière et pour que le gouverneur général fasse allusion à la haine du peuple à son égard⁵³. Même si le débat direct est refusé, la réputation du roi d'Espagne a un caractère réactif sur la scène flamande comme en Europe, où on s'attache à la défendre avec ardeur, au prix de contradictions.

Pas plus que la défense de la foi, la réputation du roi n'a fait l'objet de compromis. Philippe II est intimement convaincu d'avoir emprunté la voie de la préservation de sa réputation et de la conservation de ses États. Avec ses représentants, il s'est employé à faire triompher l'image un souverain pacifique, restaurant la justice et défendant la foi alors que les autres grands souverains catholiques y ont renoncé.

Si elle est incarnée par un homme, la réputation du roi d'Espagne est éminemment collective. Elle engage tous ses sujets, qu'ils choisissent de la

52 Voir par exemple Zúñiga à Philippe II, 21 juillet 1568, *Correspondencia diplomática entre España y la Santa Sede, op. cit.*, t. II, p. 414 ; Granvelle à Philippe II, 22 avril 1569, AGS, Est. 910, n° 31 ; instruction de Pedro Enríquez, envoyé auprès de Charles IX, 2 janvier 1570, AGS, Est. K 1517, n° 19.

53 Raymond Fagel, « The Duke of Alba and the Low Countries, 1520-1573 », art. cit., p. 287.

défendre, de la discuter, de l'infléchir, de l'instrumentaliser ou de s'y opposer. Il ne la bâtit pas seul et n'en est pas le seul interprète. Pour ce qui est de l'image officielle, le roi en demeure l'arbitre. Il l'officialise d'ailleurs pour les affaires flamandes, en laissant une marge de manœuvre importante au duc d'Albe, mais en lui confiant, en collaboration avec ses ambassadeurs, la conduite des relations avec la cour de France dès 1568 et celle d'Angleterre à partir de 1569⁵⁴. Rechercher l'adhésion des sujets est progressivement devenu comme une nécessité : la reconquête ne pouvait être uniquement militaire.

⁵⁴ Philippe II à Álava, 19 mars 1568, dans *Don Francés de Álava y Beamonte*, éd. cit., p. 232 ; Werner Thomas, « Alba and Religion », dans Maurits Ebben, Margriet Lacy-Bruijn et Rolof van Hövell tot Westerflier (dir.), *Alba. General and Servant of the Crown*, op. cit., p. 117-135, ici p. 127.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

BÉATRICE PEREZ

- Fig. 1. Inscription funéraire de Luis de Riberol (Ludovicus Riparolio), monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville)246
- Fig. 2. Testament de Luis de Riberol, Séville, Archivo Histórico Provincial de Sevilla, section Protocolos, leg. 9118.....248
- Fig. 3. Cloître du monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville)249
- Fig. 4. Fresque de l'Archange Michel terrassant le dragon, dernière décennie du xv^e siècle, Monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville).....250
- Note : Au premier plan la peinture de l'archange Saint Michel et à l'arrière-plan la pierre tombale de Ludovicus Riparolio : entre les deux plans, la distance physique est de trois mètres.....250
- Fig. 5. Gravure de l'archange Michel terrassant le dragon. Porta San Sebastiano ou Porta Appia, Rome..... 251
- Note : Sur le côté, en lettres gothiques, figure un texte commémorant la bataille entre les milices romaines gibelines des Colonna et l'armée des Guelfes du roi de Naples, livrée le 29 septembre 1327 (jour de saint Georges). 251

ANTONIO BERNAT VISTARINI

- Fig. 1. Captura de pantalla de la interfaz de consulta del *Epistolario de Pedro de Santacilia i Pax*, leg. 1, carta 1, 3 de agosto de 1665327
- Fig. 2. Carta del duque de Alba al duque de Medinaceli, 24 de mayo de 1667330

FABRICE QUERO

- Fig. 1. Le Greco (Domenikos Theotokopoulos, dit) (1541-1614), *Pentecôte*, huile sur toile, 1604-1614, Madrid, musée du Prado379

JESÚS PONCE CÁRDENAS

- Fig. 1. Juan Francisco de Villava, *Del Purificado* (empresa XLIII), *Empresas espirituales y morales*, Baeza, Fernando Díaz de Montoya, 1613, fol. 99 r, Madrid, Universidad Complutense, Biblioteca Histórica «Marqués de Valdecilla»443

ENCARNACIÓN SÁNCHEZ GARCÍA

- Fig. 1. Cosimo Fanzago, Palazzo Medina (hoy Palazzo Donn'Anna), Nápoles465
- Fig. 2. Cosimo Fanzago, Teatro de Palazzo Medina466
- Fig. 3. Diego Velázquez, *Retrato de Felipe IV*, óleo sobre tela, 1628, Madrid, Museo del Prado468
- Fig. 4. Massimo Stanzione, *Retrato ecuestre del virrey Medina de las Torres*, Ronda, Museu de la Real Maestranza de Caballería469

598

JUAN JOSÉ IGLESIAS RODRÍGUEZ

- Fig. 1. Portada de la traducción española de *La nobleza comerciante* del abate Coyer (Madrid, 1781), BH FOA 1712, Port., Madrid, Biblioteca Histórica Marqués de Valdecilla de la Universidad Complutense562
- Fig. 2. Grabado incluido en la traducción española de *La nobleza comerciante* del abate Coyer (Madrid, 1781), BH FOA 1712, Grab., Madrid, Biblioteca Histórica Marqués de Valdecilla de la Universidad Complutense563

CRÉDITS

Akg-images : 379 (Album/Oronoz), 468.

Archivo epistolar de don Pedro de Santacilia y Pax (Vinagrella, Llubí)/A. Bernat Vistarini : 327, 330.

Archivo Histórico Provincial de Sevilla, Protocolos Notariales, cat. Numb. 9118P avec la collaboration de l'agence La Collection : 248.

Biblioteca Histórica de la Universidad Complutense de Madrid avec la collaboration de l'agence La Collection : 562, 563 (BH FOA 1712); 443 (BH FL 2010).

Encarnación Sánchez García : 465, 466.

Igor Todisco Imaging avec la collaboration de l'agence La Collection : 251.

José Moroa : 469.

San Isidoro del Campo/Alejandro Romero Romero : 246, 249, 250.

COUVERTURE

B. Perez : rabat de 1^{re} de couv.

Mellaria (Asociación tarifeña para la defensa del patrimonio cultural) : 4^e de couv.

Rijksmuseum, Amsterdam avec la collaboration de l'agence La Collection : 1^{re} de couv.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
Béatrice Perez	7

PREMIÈRE PARTIE

DÉFINITION D'UN CONCEPT

Le succès diplomatique comme garant de la réputation espagnole	
Lucien Bély	25
«Reputación» como concepto correspondiente a un modelo de organización política	
José Martínez Millán	39
Réputation et conscience: le <i>Commento en romance a manera de repetición latina y scholástica... sobre el capítulo Interverna XI q. III</i> de Martín de Azpilcueta (Coïmbre, 1544; Salamanque, 1572; Rome, 1584)	
Michèle Guillemont	61

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉPUTATION DU ROYAUME

La réputation du Prince: d'exigence personnelle à enjeu politique	
Michèle Escamilla	79
El príncipe y la dinastía perfecta. Carlos V ante las Cortes de Castilla (Valladolid, 1518)	
Juan Manuel Carretero Zamora	97
La réputation du roi d'Espagne à l'épreuve des premiers troubles aux Pays-Bas	
Bertrand Haan	115
La reputación de Felipe II y el caso don Carlos	
Ricardo García Cárcel	137
La reputación de la monarquía hispánica a través del proceso de beatificación y canonización de Teresa de Jesús	
Rosa M ^a Alabrús	151

TROISIÈME PARTIE
UNE RÉPUTATION AU REGARD
DE L'EUROPE

602	Pierre Favre, une réputation européenne. Homme de missions, homme d'écriture Annie Molinié	165
	Historia, reputación y método bajo Felipe III: logros e ilusiones de Clio en la primera modernidad Renaud Malavialle	175
	«Papeles» de reputación: embajadas, cartas, informes e historias en la primera mitad del siglo XVII María Soledad Arredondo	191
	Lisboa, Roma, Nimega 1668-1678: ¿crisis o reajuste de la reputación? María Victoria López-Cordón Cortezo	207

QUATRIÈME PARTIE
JEUX ET ENJEUX DE LA RÉPUTATION :
CONSTRUIRE LA *REPUTACIÓN*...
OU LA RÉTABLIR

Au nom des siens, pour l'honneur et la réputation. Luis de Riberol, Génois « <i>espurio y bastardo</i> », contre le clan des Grimaldi et consorts Béatrice Perez	231
La réputation des Guzmán. Jeux et enjeux de l'alliance matrimoniale entre les Medina Sidonia et les Éboli au xvi ^e siècle Adeline Léandre	253
La reputación como medio de conseguir la gloria. Algunas reflexiones sobre el valor de la Fama Fátima Halcón	271
La construcción de su reputación por parte de don Pedro Girón (1574-1624), III duque de Osuna, virrey de Sicilia y de Nápoles Augustin Redondo	275
Les conquérants des Indes occidentales aux prises avec la « <i>reputación</i> » Louise Bénat-Tachot	301

Don Pedro de Santacilia y Pax, bandido y procurador real. Algunas calas en su epistolario Antonio Bernat Vistarini	321
---	-----

« Pureté de sang » et <i>reputación</i> des lignages : une arme fatale? Raphaël Carrasco	343
---	-----

CINQUIÈME PARTIE
SE JOUER DE LA RÉPUTATION

La mauvaise réputation du Greco : mystère de la <i>Pentecôte</i> et mystique de la création dans une de ses dernières toiles Fabrice Quero	367
---	-----

« Cette mauvaise réputation... » À propos de Miguel de Cervantes Saavedra María Zerari	385
---	-----

Le poète artisan de la réputation dans l'Espagne des <i>validos</i> Mercedes Blanco	409
--	-----

Dintornos de un panegírico romano: los elogios a la Casa Barberini de Gabriel de Corral Jesús Ponce Cárdenas	435
---	-----

Ocultamiento y ostensión del virrey de Nápoles Medina de las Torres Encarnación Sánchez García	453
---	-----

SIXIÈME PARTIE
REPUTACIÓN ET USAGES SOCIAUX

Juegos de reputación: honra, servicio y traducción en la Monarquía Hispánica (siglos XVI-XVII) Claire Gilbert	475
--	-----

Todo es conspirar contra España. Reputación y libros prohibidos (siglos XVI-XVII) Manuel Peña Díaz	499
---	-----

La Fama: alegoría y síntesis en las cabalgatas festivas del mundo hispánico (siglo XVI) José Jaime García Bernal	513
---	-----

Fama y virtud de las reinas de España en las exequias de los siglos XVII y XVIII Eliseo Serrano	541
--	-----

El afán de reputación en la burguesía de negocios española moderna: entre el prejuicio social y la estrategia ascensional Juan José Iglesias Rodríguez	561
De la mauvaise réputation de la réputation Francis Wolff	587
Table des illustrations	597
Crédits	601



Araceli Guillaume-Alonso, professeure émérite d'histoire et civilisation de l'Espagne moderne de Sorbonne Université, a dirigé la composante Civilisation et histoire de l'Espagne classique (CHECLA) de l'équipe CLEA. Elle a œuvré à décloisonner les études sur l'Espagne moderne en codirigeant plusieurs ouvrages aux PUPS (sur les jésuites, les couleurs ou les voix du silence à l'époque moderne) et en ouvrant les horizons de réflexion : de la Méditerranée à l'Atlantique ; de la *Santa Hermandad* aux madragues ; de la pratique de la justice à l'exercice des pouvoirs et au disciplinement des consciences ; de la réputation aux exils ; des fêtes taumachiques aux célébrations, puis à la part de la musique ; des élites aux marchands ; de l'ailleurs aux « rêves d'évasion ». Son dernier livre, *Las Almadrabas (1525-1650). Negocio y prestigio de los duques de Medina Sidonia*, est à paraître aux éditions Catedra. Chevalier de l'ordre national du Mérite et chevalier de l'ordre des Palmes académiques, elle a été vice-présidente des Relations internationales de l'université Paris-Sorbonne (2012-2016).

IBERICA
COLLECTION

Collection dirigée par Araceli Guillaume-Alonso

